

Sophie, 7 ans,
sourde et future
sage-femme?



Sophie, 21 ans
sage femme et
sourde



Sourd et alors?

Je choisis
mon emploi

*Quand la surdit e n'est
pas un obstacle   mon
avenir professionnel*



Campagne 2015

Dossier de presse

Sourd et alors ? Je choisis mon emploi

Avec le soutien de



Association des Parents d'Enfants
D ficients Auditifs Francophones

Présentation de l'APEDAF

2

2

L'Association des Parents Déficlients Auditifs Francophones, communément appelée APEDAF, est une asbl qui défend depuis 1978 la cause des parents et des familles d'enfants sourds et malentendants en Belgique francophone. Depuis sa création il y a 38 ans, l'APEDAF a pour objectif l'épanouissement de l'enfant sourd et malentendant et de sa famille.

Elle y contribue à travers 3 axes d'action :

1) Le soutien parental

Il s'articule autour de divers projets, tels que l'aide sociale et le soutien psychologique aux parents, le service de parents-relais, les rencontres familiales, les mini-conférences ou encore les colloques.

2) Le soutien pédagogique de l'enfant sourd et malentendant dans l'enseignement ordinaire

Plus de 50 enfants sont suivis par l'APEDAF en Fédération Wallonie-Bruxelles.

3) La sensibilisation du grand public

L'APEDAF réalise de nombreux ouvrages pédagogiques et brochures sur la surdité ainsi que des campagnes de sensibilisation qui œuvrent

DOSSIER DE
PRESSE

à une meilleure compréhension de la différence.

L'asbl contribue ainsi à la construction d'une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire. Grâce à ces actions, l'enfant sourd et malentendant pourra, une fois adulte, devenir lui-même citoyen du changement.

3

3

Pluraliste et neutre, l'APEDAF permet à tous les points de vue de s'exprimer, partant du principe de toucher le plus grand nombre dans la diversité des sensibilités.

Depuis 1984, l'asbl est reconnue comme « association d'Éducation Permanente » par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le siège social de l'APEDAF se trouve à Bruxelles mais l'asbl a également deux antennes en Wallonie : une à Tournai (Province du Hainaut) et une à Grand-Leez (Province de Namur).

www.apedaf.be

Facebook : www.facebook.com/apedaf

Sourd et alors ? Je choisis mon emploi

4

4

Cette année, l'APEDAF lance une campagne d'information et de sensibilisation. Baptisée « Sourd et alors ? Je choisis mon emploi », cette campagne explore la thématique de l'accès au monde du travail pour les personnes sourdes et malentendantes. L'objectif ? Accompagner les parents d'enfants sourds et malentendants dans leurs questionnements. Mais également informer et conscientiser le grand public et les employeurs afin de leur montrer que les personnes sourdes et malentendantes exercent des professions variées et sont épanouies dans leur environnement de travail. La campagne se déroulera de septembre à décembre 2015 dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles.

« Je serai médecin, astronaute, infirmière ou explorateur ! » Tôt déjà, tous les enfants rêvent à leur future profession et se projettent dans différents métiers. De leur côté, les parents sont un jour ou l'autre également amenés à se poser des questions sur l'avenir de leur enfant et, principalement sur leur avenir professionnel.

Ces mêmes questions peuvent revêtir une dimension particulière pour les parents d'un enfant sourd ou malentendant. La surdité de mon enfant va-t-elle être un frein à son développement professionnel ? Les sourds peuvent-ils prétendre à tous types de professions ? Comment pourrait-il se former de manière adéquate avec sa surdité ? Etc.

DOSSIER DE
PRESSE



5

Le but l'APEDAF est de favoriser l'épanouissement des enfants sourds et malentendants et de leurs familles. Il est important pour ces familles d'avoir la possibilité d'imaginer un avenir au sens large pour leurs enfants, ce qui consiste également à envisager un projet professionnel. De plus, il est essentiel pour un enfant sourd ou malentendant de pouvoir se projeter dans l'avenir en rêvant à sa future profession. Au-delà de tous rêves, il est surtout important pour ces enfants d'avoir concrètement accès à la profession de leur choix, une fois le moment venu.

C'est pourquoi à travers cette campagne, nous souhaitons présenter les sourds et les malentendants comme des professionnels de qualité, au même titre que les entendants. En effet, un sourd ou malentendant a les mêmes capacités intellectuelles qu'un entendant. La surdit  n'est pas un frein à un  panouissement professionnel !

De mani re plus globale, cette campagne permet  galement de donner un autre regard sur la surdit  et de lutter contre des clich s r currents qui entourent cet handicap.

Présentation de nos outils de campagne

6

6

Concrètement, comment allons-nous montrer que la surdité n'est pas un frein à l'épanouissement professionnel ? Pour cela, nous avons créé plusieurs outils de campagne.

Affiches



Il y a trois affiches différentes au total. Le principe est simple : chaque affiche représente un adulte sourd qui exerce son métier et, à ses côtés, un enfant sourd ou malentendant vêtu à l'aide d'accessoires représentatifs de la profession de l'adulte. La mise en scène de l'affiche évoque une projection dans le futur pour l'enfant sourd ou malentendant face à un adulte sourd et malentendant, épanoui dans sa profession.

Le slogan « Sourd et alors ? Je choisis mon emploi » envoie un message très clair : la surdité n'est pas un obstacle à mon avenir professionnel.

Vous souhaitez diffuser ces affiches ?

Elles sont téléchargeable gratuitement sur notre site internet :

<http://apedaf.be/wordpress/campagne-2015/>

Vous pouvez également commander une ou plusieurs affiches au 02/644.66.77 ou via info@apedaf.be

DOSSIER DE
PRESSE

Outils professionnels

7



Ce petit guide a été conçu directement pour les employeurs qui souhaiteraient engager une personne sourde ou malentendante.

Le guide a plusieurs objectifs : faciliter la réflexion que peut susciter l'engagement d'une personne sourde ou malentendante ; aider le futur employeur dans les démarches administratives ; donner des informations générales sur la surdité ; donner des conseils et des astuces de communication pour que l'insertion de la personne sourde ou malentendante au sein de la nouvelle équipe se fasse au mieux ou encore aborder le point des adaptations matérielles.

Le guide « J'engage une personne sourde » est téléchargeable gratuitement sur notre site internet : <http://apedaf.be/wordpress/campagne-2015/>

Vous pouvez également le commander au 02/644.66.77 ou via info@apedaf.be

Site Internet

Le site est disponible à l'adresse suivante : <http://apedaf.be/wordpress/campagne-2015/>

Vous y trouverez toutes les informations relatives à la campagne.

Notamment :

- Un résumé des différents outils papier de campagne (affiches, guides etc) avec la possibilité de les télécharger en ligne.

7

- Une galerie interactive de portraits professionnels de personnes sourdes et malentendantes. Non, les sourds et malentendants ne sont pas cantonnés à un choix réduit de professions ! Ceux-ci peuvent prétendre, au même titre que les entendants, à un large panel de métiers. Notre «galerie de portraits» a plusieurs objectifs : montrer aux jeunes sourds et malentendants quels différents métiers exercent aujourd’hui des sourds et des malentendants en Belgique francophone. Ces portraits s’adressent également au grand public et aux employeurs potentiels, toujours dans un but de sensibilisation et de changement des mentalités.
- Une analyse « L’accès à l’emploi pour les personnes sourdes et malentendantes en Belgique francophone ».
- Une page destinée aux employeurs avec des informations sur le guide pour employeurs souhaitant engager une personne sourde ainsi que la possibilité de télécharger ce guide en ligne.
- Une page « Bons plans pour trouver un emploi » pour les personnes sourdes et malentendantes.
- Une page « Réflexions et témoignages » pour inviter toute personne (sourde, entendante, malentendante) à donner son avis sur la campagne, à partager des situations similaires à celles décrites dans la galerie de portraits ou encore à témoigner à titre personnel de son vécu en matière de recherche d’emploi.



Informations supplémentaires

9

Pour toutes questions / informations complémentaires :

>> Muriel Stiennon (en remplacement de Elodie Jiménez)

Chargée de projets d'Éducation permanente

e.jimenez@apedaf.be - 02/644.66.77

APEDAF asbl (siège social)

Rue de Picardie, 43

1140 Bruxelles

02/644.66.77 - www.apedaf.be - www.facebook.com/apedaf

Antennes :

Province de Namur

Rue Warichet, 11

5031 Grand-Leez

Tél : 081/22.44.50

j.comparato@apedaf.be

Province du Hainaut (Tournai / Mouscron)

Rue Childéric, 9

7500 Tournai

Tél : 069/84.79.91

l.everaert@apedaf.be

DOSSIER DE
PRESSE

À votre disposition :

- Le dossier de presse papier
- Le communiqué de presse
- Les affiches « Sourd et alors ? Je choisis mon emploi »
- Le guide « J'engage une personne sourde »
- La bannière officielle de la campagne (pour diffusion sur Facebook, Twitter, site etc.)

10

Facebook



Retrouvez notre campagne 2015

«Sourd et alors ? Je choisis mon emploi»
aussi sur la page Facebook de l'APEDAF !

www.facebook.com/apedaf

Pour tout renseignements, Contactez-nous :

Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones

Muriel Stiennon ou Laurence Hoogewijs

Chargées de projets - 02/644 66 77

Siège social :

Rue de Picardie 43, 1140 Bruxelles (Evere)

Tél. : 02/644 66 77

E-mail : e.jimenez@apedaf.be ou m.heybroeck@apedaf.be

www.apedaf.be

Pour nous soutenir...

Vous pouvez nous soutenir en versant un don à l'association.

Les dons supérieurs à 40 euros sont exonérés fiscalement.

N° compte : IBAN BE02 0010 6356 0540

Avec le soutien de



Association des Parents d'Enfants
Déficients Auditifs Francophones